

Reconstitution médiévale - Corroy-le Château du 18 au 19 mai 2019

Règlement à l'attention des compagnies médiévales, des artisans et des animateurs

Bien le bonjour amis médiévistes, artisans et animateurs,

Afin que l'événement historique annuel de Corroy-le-Château se déroule dans les meilleures conditions, voici le règlement qui sera d'application lors de ce week-end. Si chacun en prend bonne conscience, il n'y aura pas lieu de changer les méthodes de préparations futures de cet événement. Une équipe est nommée afin de respecter ces différents points. Jehan de Crèvecoeur (Jean Libert) de la Mesnie St Jean est au service des différentes compagnies, artisans médiévaux et animateurs afin de les guider dans leur emplacement, le montage des camps, l'endroit où sera déposé le bois et la paille ou tout autres renseignements.

1. Montage/démontage des campements et stands

L'installation des campements médiévaux et des stands des artisans se fera dès le vendredi à partir de **13H00** (sauf autorisation exceptionnelle à demander au préalable à l'Office du Tourisme de Gembloux) et ce, jusqu'au samedi 10H00 maximum. Chaque emplacement sera donné en fonction de votre arrivée (à signaler dès que vous recevez votre contrat); nous vous demandons de bien vouloir respecter les emplacements qui vous seront octroyés et de ne pas empiéter sur vos voisins. Vous devrez vous arranger un maximum avec vos voisins afin que l'on puisse placer toutes les compagnies de manière élégante. Nous vous demanderons de faire disparaître les véhicules et **toutes formes d'anachronisme** dès le samedi 10H00 maximum. Le démontage se fera le dimanche dès 18H00. Les arrivées tardives du vendredi sont à éviter car vous n'aurez plus grand choix quand à votre emplacement même réservé.

2. Emplacement des campements

Les campements médiévaux seront installés depuis l'entrée principale du parc jusqu'à l'Orangerie. Les compagnies s'adresseront dès leur arrivée à Jean Libert, responsable des emplacements qui seront attribués au fur et à mesure de l'arrivée des compagnies et artisans médiévaux. **Signalez au plus vite votre heure approximative d'arrivée.**

3. Emplacement des commerçants

Le marché artisanal et commercial se fera sous la direction de l'Office du Tourisme de Gembloux. Les emplacements seront déterminés à l'avance. Les tonnelles et tentes les plus belles et médiévales seront placées en évidence.

4. Bois/paille/eau pour médiévistes

La paille, le bois et l'eau courante seront mis à disposition des médiévistes dès le vendredi soir. La paille servira uniquement aux couches pour ceux qui n'ont pas de lit. Il est à remarquer que les campements militaires au Moyen-âge ne disposaient pas de paille ou très rarement le foin étant réservé aux bêtes. **Il est interdit de vous servir de ballots de paille comme siège.** Ce genre de procédé n'est pas utilisé dans la reconstitution. La paille usagée sera regroupée en un seul tas près de votre campement à la fin du séjour ou du moins regroupée. Le bois servira uniquement pour le feu et une **petite** provision est à faire près de chaque campement.

Le trou pour le foyer doit être dégagé proprement à la pelle et rebouché correctement après la fête. Le bois est à partager entre toutes les compagnies présentes afin de passer les deux nuits sans en arriver à court. Chaque année on retrouve de nombreuses bûches inutilisées partout sur le site. Au besoin les petites compagnies se rassemblent pour le feu et la cuisine. Les bois morts et les petites branches de bois tombées au sol peuvent être ramassés dans le Parc boisé du Château sans faire de dégâts aux arbres et aux plantations. Il est interdit, sous peine d'exclusion définitive de se servir en bois dans les réserves du fermier ou dans celles du Marquis. Le bois mort au sol qui peut être ramassé génère un aspect visuel historique crédible.

5. Repas au campement des médiévistes

Les compagnies retenues et sous contrat, préparent leurs propres repas dans leurs campements respectifs. Aucun repas n'est prévu pour les artisans s'installant gratuitement et artistes sous contrat. Les repas se prendront en dehors des heures de prestation sans aucun anachronisme apparent, pas de percolateur, pas de matériel électrique et surtout pas d'aliments (exposés tels que pommes de terre, tomates, maïs etc...) inconnus au moyen-âge. Une table conviviale devra être installée dans chaque grand campement et décorée avec plats et pots de terre cuite, écuelles et gobelets divers ainsi que quelques fruits ou autres aliments exposés. Cruchons remplis d'eau ou de jus de pomme ou autres. Eviter les boissons alcoolisées pendant la journée dans les campements et surtout, il est interdit d'exposer des cannettes de bière, bouteilles diverses, sacs en plastique et toutes bouteilles de vin du moins pendant les heures de prestations et d'animations. Interdiction absolue d'utiliser un GSM ou de fumer dans les campements et à vue du public. Chacun doit être responsable et doit se conduire correctement. Les lunettes sont à éviter au maximum pendant les heures de prestation où lors des combats. Aucun prétexte ne sera accepté et le manquement à l'un de ces points du règlement pourra causer l'exclusion définitive pour les années futures. Chacun prendra ses dispositions afin de respecter l'historicité de sa tenue et aura le respect des autres pendant tout le week-end.

6. Organisation

Nous demandons à chaque groupe de transmettre aux organisateurs, le nombre exact de vos membres présents et de mettre en avant tout ce qui peut influencer votre participation telles que tentes ouvertes au public, artisanat dans le campement, habits divers à signaler etc.... Vous devrez également déterminer le nombre exact de tentes formant votre campement ainsi que la surface préalablement demandée en M2. Nous vous demandons de nous fournir des explications actualisées sur votre groupe reprenant le nom de la compagnie, l'époque représentée, les activités proposées, le nombre de combattants, d'archers, d'artilleurs et de figurants pour la bataille, les différents artisans au travail etc.....

Envoyez le tout par mail aux adresses suivantes : secretariat@coutellerie.be ; otgembloux@hotmail.com ; moyenartinternational@gmail.com

7. Sécurité

Nous demandons à chaque groupe de vérifier correctement leurs armes et autres objets de combat afin d'éviter toute blessure lors des animations de groupe. Chaque médiéviste individuel doit posséder une assurance tiers garantissant la sécurité du visiteur ou tout autre personne exposée. Les compagnies devront également posséder une assurance groupe. Il y aura lieu également d'assurer un service de gardiennage entre campements différents afin de prévenir les

vols ou toute dégradation nocturne. Une ronde devra être effectuée régulièrement du moins autour de votre campement afin d'éviter des désagréments nocturnes.

8. Animations par les médiévistes

Les compagnies doivent vivre leur reconstitution de manière indépendante pendant la journée ainsi que le soir car le site doit être absolument plongé dans une ambiance XVème que l'on doit ressentir du vendredi soir jusqu'au dimanche 18h. La vie en campement fait partie des animations, il faut pouvoir jouer aux dés ou autres jeux, manger, boire, nettoyer ses pièces d'armure, expliquer la vie médiévale, faire la cuisine, discuter entre vous et vous préparer pour la bataille... tout cela devant les visiteurs. Les compagnies feront montre de leurs capacités et devront faire vivre leur propre campement par des explications ou animations diverses. Une tente meublée et décorée, dans chaque campement, doit pouvoir être visible de l'extérieur. Une présentation générale et obligatoire de toutes les compagnies se fera vers 12h chaque jour et, vers 17h00, aura lieu l'attaque du château où tous les médiévistes devront être présents. Les non-combattants seront figurants et porteur(s)es d'eau. Nous demandons également aux médiévistes présents dès le vendredi, de se joindre dans la mesure du possible, à la marche aux flambeaux qui se terminera par le verre d'ouverture des festivités en présence des autorités locales. Un **BRIEFING GENERAL** aura lieu **samedi vers 10h30** sous la tente d'intendance de Vigo afin d'expliquer le déroulement de la bataille.

9. Discipline sur le site

Il est déconseillé pour les animateurs et combattants maniant les armes d'hast ou les épées, d'abuser de boissons alcoolisées sur le site pendant les heures d'ouverture et de passage des visiteurs. Cette mise en garde afin d'éviter les accidents et les débordements.

Le membre de compagnie s'exposant en public dans un état d'ébriété exposera sa compagnie à l'exclusion définitive du site de Corroy. Nous demanderons aux groupes médiévaux de respecter le silence à partir de 23H00.

La tenue obligatoire sur le site est constituée pour l'homme de sous vêtements de lin, braies longues ou courtes et chemise **sans plis**, bonnet anti poux ou tout autre couvre-chef médiéval ; le doublet, éventuellement le gilet, le pourpoint avec ou sans maheutres, chausses ouvertes ou fermées, chaussures basses, bottillons ou bottes de reconstitution (les bottines militaires, bottes de motos, baskets ou autres avec talons sont totalement interdits). Les lunettes sont à éviter sauf cas extrême mais à enlever à la présentation des compagnies et devant les photographes. Il est strictement interdit de téléphoner avec son GSM et de fumer devant le public ou dans les campements. Les responsables seront chargés d'intervenir et de faire remarquer chaque anachronisme constaté. Le paysan au Moyen-âge est parfois en chemise, le Noble restera en doublet même en pleine chaleur. La piétaille est parfois en chemise en campement. Adaptez vos tenues tout au long du week-end suivant le moment.

Pour la femme; chainsne, robe, chausses courtes, chaussures médiévales et **coiffe**. Pensez à ne pas vous maquiller ou très légèrement et à ne pas vernir vos ongles... Chaque médiéviste doit respecter l'historicité de sa reconstitution et pouvoir se vêtir de manière plus recherchée et plus chaude dès le soir venu.

Une attention toute particulière sera demandée à tous les médiévistes quand à leurs tenues, au respect de leur période respective et à la suppression de tout anachronisme.

Les toilettes sont bien souvent jonchées de débris de toutes sortes et remplies jusqu'à la gorge lors du passage des visiteurs. Bien que des toilettes supplémentaires soient ajoutées prévoyez d'avoir dans vos campements vos propres rouleaux de papiers et veillez à respecter les lieux. Des douches seront prévues en dehors du domaine. Veuillez demander par mail les horaires et pensez à vous inscrire à l'avance auprès de Marc PIROTTE otgembloux@hotmail.com .
Le parking est un problème majeur. Les véhicules placés dans la prairie face à l'entrée du château sont sécurisés mais bloqués tout le week-end. Certains véhicules ont été sabotés en 2017 par des gens de l'extérieur, ce parking (dans la prairie) sera donc plus sûr pour tous. Ceci dit d'autres emplacements sont également prévus dans le village pour les campings-car.

10. Paiement des frais proposés lors de votre demande de participation

Les factures ou notes de frais doivent être introduites après la fête médiévale de Corroy et sur base du montant demandé lors de votre inscription. Elles seront à transmettre par mail ou sous enveloppe adressée au Président de l'Office du Tourisme de Gembloux, rue Sigebert 1, 5300 Gembloux - Belgique.

Nous vous souhaitons dès à présent, une très bonne fête à Corroy-le-Château en mai 2019!

Médiévalement vôtre,

Pour le Comité organisateur,

Jehan de Crèvecoeur
Mesnie Saint Jean

www.moyenartinternational.com (toutes les infos)